DOCUMENT DE TRAVAIL

Envoyé en préfecture le 11/02/2020
Reçu en préfecture le 11/02/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20191209-CC_2019_214_1-DE

L'axe 4 sur la prise en compte des risques et nuisances sur le territoire, ne figure pas sur cette carte de synthèse. Il fait l'objet d'une carte supplémentaire.

Réalisation : ADULM (Octobre 2019)
Sources : ADULM (2018), CCPC (2018), IGN BD TOPO (2018), PPIGE (2018)

LILLE
TOURNAI
HERRIN
GONDECOURT
CHEMY
AVELIN
Aéroport Lille-Lesquin
ENNEVELIN
PONT-À-MARCQ
TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE
LOUVIL
CYSOING
CAMPHIN-EN-PÉVÈLE
WANNEHAIN
BOURGHELLES
BACHY
COBRIEUX
GENECH
MOUCHIN
NOMAIN
AIX-EN-PÉVÈLE
Bois de Rongy
PHALEMPIN
ATTICHES
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT
Forêt Dom. de Phalempin
TOURMIGNIES
MÉRIGNIES
CAPPELLE-EN-PÉVÈLE
LA NEUVILLE
AUCHY-LEZ-ORCHIES
MONS-EN-PÉVÈLE
BERSÉE
WAHAGNIES
SAMÉON
LANDAS
THUMERIES
Forêt Dom. Bois de l'Offlarde
OSTRICOURT
MONCHEAUX
COUTICHES
ORCHIES
BOUVIGNIES
BEUVRY-LA-FORÊT
Forêt Domaniale de Marchiennes
N
1:47 500
0 1 2 3 4 km
Orientations qui s'appliquent à l'ensemble du territoire (les 38 communes)

Mobilité

Faciliter les déplacements pour tous en développant les mobilités alternatives et leur intermodalité

- S'appuyer sur le réseau des gares TER
- Véloroute voie verte / Voie Verte existante (élaboration d'un schéma cyclable en cours)
- Conforter les transports en commun (bus, Pév'ailes)
- Poursuivre l'aménagement des aires de covoiturage / stationnement mutualisé

Anticiper le volet foncier

- Etude Ascq-Orchies en cours pour une voie de transports en commun en site propre
- Projet de contournement / projet routier
- Une captation des actifs issus des migrations domicile-travail

Éléments géographiques

- Limite de la Communauté de communes Pévèle Carembault
- Territoire de la Communauté de communes
- Limite communale
- Frontière nationale